

Social

Mieux comprendre la Corporate Social Responsibility (CSR)

La Corporate Social Responsibility (CSR) a été introduite en 2009 par le gouvernement dans le cadre du combat contre la pauvreté. Ainsi, toute société qui fait des profits est tenue de contribuer 2% de ses bénéfices dans des projets sociaux. La société peut soit financer des programmes, soit verser ce montant au gouvernement pour la réalisation de projets sociaux.

Toute entreprise rentable peut utiliser ses fonds CSR pour financer des programmes dans les domaines suivants :

- Développement socio-économique
- Santé
- Éducation et formation
- Loisirs et sports
- Environnement

Sont exclues les contributions à des activités religieuses, politiques, syndicales, les dépenses quant au marketing de la société ou concernant les employés, entre autres. Seules les ONGs approuvées par le CSR Committee de la National Empowerment Foundation sont éligibles à recevoir des fonds sous le programme CSR. L'ONG en question doit satisfaire les conditions suivantes :

Avoir un statut juridique

Opérer à but non lucratif

Opérer depuis au moins deux ans

Fonctionner sur une base nationale et non discriminatoire

Les frais administratifs ne doivent pas dépasser 15% du budget total d'un projet

Si au départ les sociétés pouvaient dépenser la totalité du CSR sur des projets qu'elles ont elles-mêmes identifiés, depuis cette année, le gouvernement compte utiliser 50% de l'argent du CSR des sociétés pour des programmes nationaux comme les logements sociaux, dans le cadre du combat contre la pauvreté. Cette nouvelle mesure affectera les ONGs car les sociétés contribueront moins à leurs programmes spécifiques. De son côté, le gouvernement, en puisant du CSR Fund pour financer les logements sociaux, fera des économies sur le budget national. Reste à savoir si cette économie sera dépensée judicieusement dans le combat contre la pauvreté...